

# Directive globale sur l'anticorruption

**En vigueur : le 29 juin 2012**

**Dernière révision : le 22 janvier 2021**

Walmart Inc., ses filiales et les membres de son groupe à l'échelle mondiale (collectivement, « Walmart » ou la « Compagnie »), sont déterminées à maintenir les normes éthiques les plus élevées possible et à se conformer à l'ensemble des lois applicables. Dans toutes ses activités, Walmart cherche à éviter même l'apparence de pratique répréhensible relativement aux gestes posés par ses dirigeants, administrateurs, associés, employés, mandataires ou représentants. La présente politique interdit d'effectuer des paiements entachés de corruption en toutes circonstances, tant dans les relations avec les représentants gouvernementaux qu'avec les particuliers du secteur privé.

## Directives générales

---

Walmart a pour politique de se conformer à l'ensemble des lois pertinentes en matière de lutte contre la corruption, y compris, mais sans s'y restreindre, la loi des États-Unis intitulée Foreign Corrupt Practices Act (Loi sur la corruption d'agents publics étrangers « FCPA ») et la loi du Royaume-Uni intitulée Bribery Act (Loi britannique anticorruption).

Par conséquent, Walmart interdit à toute personne agissant au nom de la Compagnie, directement ou indirectement, de faire ou de recevoir des paiements irréguliers.

Par paiements irréguliers on entend le fait de recevoir ou de verser des pots-de-vin ou encore de donner, d'offrir ou de promettre de donner une somme d'argent ou une chose de valeur à quiconque, notamment à un représentant gouvernemental, afin d'exercer une influence indue sur un acte ou une décision émanant d'une personne ou d'obtenir par ailleurs un avantage inapproprié pour la Compagnie.

L'utilisation de fonds ou d'actifs de Walmart à des fins illégales, irrégulières ou contraires à l'éthique est strictement interdite.

Tous les associés et les tiers engagés en vue d'interagir ou qui peuvent interagir avec des représentants gouvernementaux pour le compte de la Compagnie sont tenus de se conformer à la présente politique mondiale de lutte contre la corruption (la « politique »). Tous les associés sont responsables de voir à ce que les tiers avec qui ils interagissent comprennent et observent intégralement la politique et les procédures connexes dans le cadre de leurs activités liées à l'entreprise de Walmart.

## Violations

---

Tout associé ou tiers qui contrevient à la présente politique dans le cadre de l'entreprise de Walmart fera l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement dans le cas d'un associé, ou à la cessation des relations commerciales dans le cas d'un tiers et, au besoin, la question sera soumise aux autorités compétentes chargées de l'application des lois.

## Mise en œuvre à l'échelle mondiale du programme de l'anticorruption

---

Afin de mettre en œuvre efficacement la présente politique, Walmart maintient un programme mondial efficace de lutte contre la corruption (le « programme ») fondé sur les risques, destiné à prévenir, à repérer et à corriger les violations en matière de pots-de-vin et de tenue de livres. Dans le cadre du programme, Walmart adopte des procédures d'exploitation ciblant expressément les risques de corruption qui existent dans l'ensemble de ses activités de par le monde. Dans chaque région visée, la direction est responsable de faire en sorte que des ressources suffisantes soient consacrées au maintien de programmes de conformité efficaces. Un membre de la haute direction de Walmart Inc. a la responsabilité globale du programme et fait rapport périodiquement au comité d'audit du conseil d'administration de Walmart Inc., qui assure la supervision raisonnable de la mise en œuvre et de l'efficacité du programme.

Les procédures et les mesures de gouvernance utilisées pour mettre en œuvre la présente politique doivent comprendre au minimum ce qui suit :

- des contrôles efficaces des décaissements de fonds et d'autres actifs afin de vérifier qu'ils ne sont pas faits à des fins inappropriées;
- des mesures visant à assurer que les livres et registres reflètent de façon exacte les aliénations d'actifs;
- des normes de comportement clairement formulées, comme celles prévues dans le Code de conduite de Walmart, qui sont bien diffusées dans l'ensemble des établissements de Walmart dans le monde;
- des rôles, des responsabilités et des voies de signalement clairement définis pour la gestion et la mise en œuvre quotidiennes des procédures de conformité;
- une formation efficace des membres de la haute direction, des associés et, au besoin, des tiers à l'égard des normes et des procédures pertinentes de lutte contre la corruption;
- des vérifications, effectuées par la fonction d'audit interne ou un tiers, de la conformité avec les procédures de lutte contre la corruption, notamment un examen des dépenses pour les établissements qui interagissent avec des représentants gouvernementaux;
- des évaluations annuelles des risques de corruption;
- des contrôles diligents des tiers engagés pour interagir avec des représentants gouvernementaux pour le compte de la Compagnie;
- des moyens, communiqués de façon efficace, pour signaler les questions potentielles ou réelles relatives à la lutte contre la corruption ou demander des conseils à cet égard, ainsi que des procédures de réponse à ces signalements ou demandes;
- un examen régulier et, au besoin, des révisions ou des mises à jour de la présente politique et des procédures connexes, le cas échéant, notamment en réponse à des modifications juridiques, réglementaires ou survenant au sein de l'industrie ou à des violations de la politique de lutte contre la corruption;
- des mesures incitatives et des sanctions appropriées pour les associés, les cadres et les tiers qui adhèrent ou qui contreviennent à la politique et aux procédures connexes pertinentes, respectivement.

## Rapports

---

Chaque associé ou chaque tiers qui apprend que la présente politique ou les procédures connexes ont été violées ou qui estime qu'on lui demande de verser ou qu'on lui propose de recevoir un pot-de-vin ou encore de contrevenir par ailleurs à la présente politique doit immédiatement le signaler directement au service de l'Éthique globale et de la conformité.

Tous les rapports au service de l'Éthique et de la conformité sont traités de la manière la plus confidentielle possible. Cela facilite le suivi si vous vous identifiez lors du signalement. Si vous n'êtes pas à l'aise de vous identifier, vous pouvez faire un signalement anonyme à la ligne d'assistance de l'Éthique dans la mesure permise par la loi.

Vous trouverez dans la case ci-dessous des renseignements pour faire des signalements à Éthique globale et conformité :

## Signalement des violations ou des sollicitations

Ligne d'assistance de l'Éthique globale de Walmart :

Tél. : 1 800-WM-ETHIC

(1 800 963-8442) (pour les États-Unis, le Canada et Porto Rico. Si vous êtes ailleurs, composez le numéro de téléphone local indiqué à la fin de votre code).

Poste : À l'attention de : Global Ethics & Compliance, 702 SW 8th Street, Bentonville, AR, 72716-0860

Web : [www.walmartethics.com](http://www.walmartethics.com) ou

Courriel : [ethics@walmart.com](mailto:ethics@walmart.com)

Vous trouverez à l'adresse [www.walmartethics.com](http://www.walmartethics.com) les coordonnées propres à chaque pays.

Signaler un problème en toute bonne foi ne vous causera pas d'ennuis, même si vous faites une erreur honnête. Signaler sciemment de faux renseignements est contraire à nos valeurs et fera l'objet de mesures disciplinaires. De plus, une personne qui signale une violation soupçonnée peut faire l'objet de mesures disciplinaires si elle a elle-même violé une directive ou une procédure de Walmart.

Cette information ne crée aucun contrat d'embauche, explicite ou implicite, ni tout autre engagement contractuel. Walmart peut modifier cette information à son entière discrétion sans préavis, en tout temps, conformément aux lois applicables. L'emploi chez Walmart est sur une base de gré à gré, ce qui signifie que soit Walmart ou l'associé sont libres de résilier la relation de travail à tout moment, pour toute raison, conformément aux lois applicables.

**Dernière révision : le 22 janvier 2021**